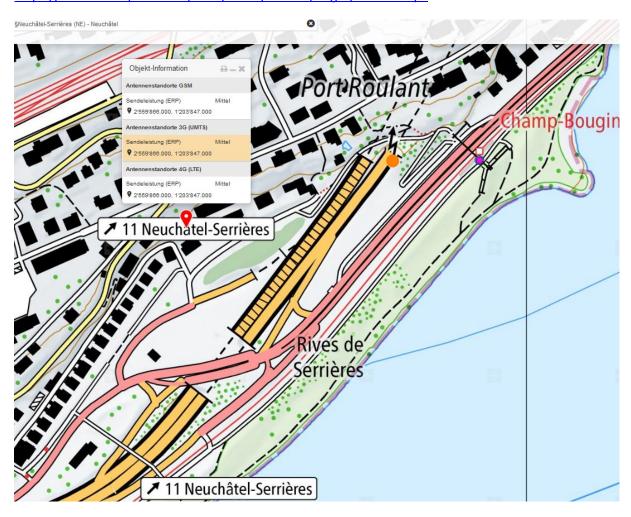
Neuchâtel - accident de circulation - dégâts matériels

Vendredi 21 septembre 2018 à 0845, une automobile conduite par une habitante de Neuchâtel, âgée de 21 ans, a circulé sur la bretelle d'entrée de l'AR-A5 à Serrières, chaussée Bienne, dans le but de s'engager dans le flux de la circulation. Au cours de cette manœuvre, une collision s'est produite entre le flanc gauche de sa voiture et l'avant droit d'un camion conduit par un habitant de Damprichard/France, lequel circulait sur la voie de droite de ladite autoroute. Suite au choc, la voiture a effectué un tête-à-queue pour finalement s'immobiliser une centaine de mètres plus loin, sur la voie de gauche. La voiture a été prise en charge par le dépanneur de service. L'AR-A5 a été fermée à la circulation pour les besoins du constat durant 50 minutes.

https://www.ne.ch/autorites/DJSC/PONE/medias/Pages/accueil.aspx







ist doppelt belegt.

